

Séance du 06 Février 2024

L'an deux-mille-vingt-quatre, le 06 Février 2024 à 20 heures, le Conseil Municipal de la commune de Cléry sur Somme, convoqué en séance ordinaire le 26 Janvier 2024, s'est réuni dans la salle des délibérations de la Mairie sous la présidence de Monsieur Philippe COULON, Maire.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux suivants : Philippe COULON – Dominique LENGLET - Anne MAUGER – Christian Alary - Valérie BISBROUCK- Jean-Philippe CHRETIEN-Jean-François DEWAMIN– Joëlle FRANQUEVILLE-Florent SAVARY-Mickaël SAINT-SOLIEUX-Éric Zénobel.

Secrétaire de séance : Anne MAUGER

Etait présente Mme Christelle DOBOEUF, secrétaire de mairie.

Etaient excusés : Madame Julie STEFANOVIC-PERDIGEON et Messieurs Yohan COGET, Didier FOURNIER, Christian LEVECQUE

Procurations :

Julie STEFANOVIC-PERDIGEON à Anne MAUGER

Christian LEVECQUE à Dominique LENGLET

Didier FOURNIER à Philippe COULON

Yohan COGET à Jean-François DEWAMIN

Monsieur le Maire ouvre la séance à vingt heures.

Etait inscrit à l'ordre du jour :

1. **Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 11 Décembre 2023**
2. **DOB**
 - ↳ **Travaux de voirie**
 - ↳ **Travaux éclairage public**
 - ↳ **Travaux d'entretien de voirie**
 - ↳ **Travaux salle polyvalente**
3. **Aep programme compteurs**
4. **Parcours CD 80 accessibilité PMR**
5. **Journée européenne des métiers d'art**
6. **Bilan évaluation externe des écoles**
7. **Groupement d'achat énergie FDE**
8. **Colis fin d'année/Voyages des aînés**
9. **Manifestations majeures 2024**
10. **Question Diverses**

1. Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 11 Décembre 2023

Monsieur le Maire porte au vote l'approbation du compte-rendu du précédent Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal n'émet aucune remarque sur le compte rendu du 11 décembre 2023 et approuve, à l'unanimité.

2. DOB

↳ Travaux de voirie rue du Canal **Délibération 2024-02-01**

Monsieur le Maire présente le projet de travaux neufs de voirie qui porte sur : l'aménagement de voirie rue du Canal.

Pour mener à bien ce projet, il est nécessaire d'avoir recours à une mission de maîtrise d'œuvre. Dans un souci de rationalité et d'efficacité, il est proposé d'en déléguer la maîtrise d'ouvrage à la Communauté de Commune de la Haute Somme pour l'intégrer au marché de « maîtrise d'œuvre-travaux voirie ». Une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage doit, dans ce cas, être signée. Le montant prévisionnel des dépenses de maîtrise d'œuvre relatives à l'avant-projet est évalué à 1.5% des travaux estimés.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- *Approuve le projet de travaux neufs et le lancement de la mission de maîtrise d'œuvre préalable.*
- *Dit que les crédits nécessaires seront inscrits au budget.*
- *Décide de déléguer la maîtrise d'ouvrage de l'avant-projet à la Communauté de Communes de la Haute Somme.*
- *Autorise Monsieur le Maire à signer tout document et tout avenant s'y rattachant.*

↳ Travaux éclairage public **Délibération 2024-02-02**

Monsieur le Maire revient sur le projet d'éclairage public rue d'Omiécourt en accompagnement de l'effacement de la ligne MT. Il expose le montage financier prévu par la FDE et la SICAE et évoque le reste à charge prévu pour notre collectivité. Il précise que ce reste à charge ne concerne que la partie éclairage public puisque les travaux d'effacement seront pris en charge en totalité par la FDE et la SICAE au titre d'un renforcement de ligne.

Ce projet sera à inscrire dans la mesure des crédits disponibles au budget 2024 suivant le devis remis par la FDE

1

Montant des travaux FDE	89 639,00€
Montant pris en charge FDE	33 173,00€
Contribution de la Commune	56 466,00€

PROJET DE FINANCEMENT	
FONDS VERT	50%
CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA SOMME	15%
FNADT	15%
TOTAL	80%
SOLDE FONDS PROPRES	

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- *Sous réserve de crédits disponibles d'inscrire le projet au budget 2024.*
- *Autorise Monsieur le Maire à solliciter des subventions auprès des organismes dédiés.*

↳ Travaux entretien de voirie

Monsieur le Maire expose qu'il sera à prévoir quelques travaux de gravillonnage d'entretien sur les chaussées intramuros. Il y aura lieu d'inscrire au budget 2024, cette prestation lors de son élaboration, sous réserve de crédits disponibles.

↳ Travaux salle polyvalente

Monsieur le Maire précise à l'assemblée que les travaux de remplacement des huisseries devraient être entrepris dans la 2^{ème} quinzaine de février. (Dixit l'entreprise adjudicataire)

3. Aep programme de sortie des compteurs

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de prévoir en 2024 une nouvelle tranche de travaux pour la sortie des compteurs d'eau sur le domaine public et leur remplacement. La somme de 100 K€ sera inscrite en M 49 lors de l'établissement du budget 2024 sous réserve de crédits disponibles.

L'assemblée donne son accord à l'unanimité pour l'inscription des travaux au budget M 49 en 2024.

4. Projet parcours PMR délibération n°2024-02-03

Monsieur le Maire expose le projet du Conseil Départemental de la Somme de réaliser un parcours accessible de 250 m sur les parcelles de la Commune, qui font l'objet d'un bail emphytéotique avec le département.

L'objectif de cet aménagement est :

- De réaliser 2 places PMR sécurisées et canaliser le public jusqu'à l'observatoire au bout de la digue via un parcours sécurisé, en sable stabilisé avec planche pour constituer un fil d'Ariane (handicap visuel),
- D'obtenir la marque Tourisme et Handicap pour les 4 types de handicap (moteur, visuel, mental et auditif) sur ce parcours à l'image du parcours réalisé sur l'espace naturel sensible des Etangs de la Barette.

Afin d'obtenir l'accord de la DDTM, le Conseil Départemental doit élaborer le dossier réglementaire « loi sur l'eau » et incidence Natura 2 000.

Il convient avant toute démarche, que le Conseil Municipal, donne son accord sur le projet.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal présents donnent leur accord à l'unanimité sur le projet ci-dessus défini.

5. Journées Européennes des Métiers d'Art du 2 au 7 Avril 2024

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'une journée d'étude, dans le cadre des Journées Européennes des Métiers d'Art, est organisée par le PETR le **6 Avril prochain**.

Dans ce cadre, une visite de l'église Saint-Martin de Cléry sur Somme est prévue pour les participants pour un retour d'expérience sur le classement en cours de l'édifice au patrimoine régional des monuments historiques.

6. Evaluation externe Ecole Fenaille

Madame Mauger fait le résumé du retour d'audit du 23 janvier dernier, concernant 3 écoles dont celle de Cléry sur Somme.

Elle rappelle que l'effectif est de 27 élèves en 2 classes pour tous niveaux de primaire.

Il en ressort que notre structure dispose d'un climat scolaire propice aux apprentissages.

Cependant, il convient de faire du parcours éducatif, artistique et culturel qui fait actuellement défaut une priorité. Diversification des sorties de proximité.

7. Groupement d'achat d'énergie FDE **délibération n° 2024-02-04**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que la Commune adhère au groupement d'achat d'énergie coordonnée par la Fédération Départementale d'Énergie.

Le marché subséquent actuel se termine le 31 décembre 2024.

Afin d'obtenir un tarif groupe au niveau du département, il y a lieu de renouveler notre adhésion au marché de la FDE qui sera effectif au 1^{er} janvier 2025.

Après en avoir délibéré, l'assemblée approuve à l'unanimité le renouvellement du contrat avec la FDE pour l'achat groupé d'énergie à compter du 1^{er} janvier 2025.

8. Colis fin d'année/Voyage des aînés

Le Conseil Municipal, compte tenu de l'augmentation générale de la période de la durée de vie active, évoque la possibilité d'envisager progressivement le décalage de l'âge d'éligibilité pour les bénéficiaires du colis de fin d'année et le voyage des aînés. Ce décalage, afin que les attributaires récents en 2023 ne subissent pas d'interruption, pourrait intervenir progressivement chaque année pendant 2 ans.

Soit 66 ans en 2024 et 67 en 2025, l'âge de 67 ans serait alors instauré durablement.

Le Conseil Municipal, après débat, considère que l'âge de 67 ans dans 2 ans serait plus en adéquation avec l'époque actuelle et fait remarquer qu'à ce jour, les Communes du Canton, pour celles qui appliquent la démarche, ont fixé l'âge d'attribution à plus de 67 /70 ans .

Monsieur le Maire propose donc à l'assemblée de prendre le temps de la réflexion sur le sujet, mais propose néanmoins d'inscrire à nouveau au budget le principe du Colis de fin d'année et le voyage annuel en faveur de nos aînés.

9. Manifestations principales en 2024

Dates	Evènements
6 Avril 2024	Journée d'étude (Métier d'Art) avec le PETR , retour d'expérience sur le classement de l'Eglise Saint Martin au patrimoine régional
7 Avril 2024	Braderie du Printemps
8 Mai 2024	Commémoration de la libération 1945
29 Juin 2024	Fête des Ecoles
7 Juillet 2024	Fête du village
14 Juillet 2024	Fête des étangs (3 ^{ème} édition)
Début Septembre 2024	Voyage des Aînés
21 et 22 Septembre 2024	Journées du Patrimoine
11 Novembre 2024	Commémoration de l'Armistice
Début Décembre	Arbre de Noël des enfants du village

10. Questions Diverses

Monsieur le Maire informe sur l'épisode neigeux de Mi Janvier et pendant 3 jours : Il a été exécuté un présalage, 2 salages ainsi qu'un déneigement avec lame sur les axes principaux de la Commune et pratiquement sur l'ensemble des voies.

Monsieur le Maire informe l'assemblée des retours chaleureux et de l'attention de certains administrés au Conseil Municipal suite à la distribution des colis de fin d'année.

Monsieur le Maire rappelle que les élections Européennes se dérouleront au premier tour le **9 Juin prochain**.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire remercie les membres présents pour ces échanges constructifs et lève la séance à 22 heures.

